



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 27/02/2025

L.C.R. Echéance le : 31/03/2025

Magasinier : CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage	N° Commande
5057596	0165285			Zone Expedition : 03					5802280
Désignation		N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe €	Remise %	Prix unitaire net hors taxe €	Montant €	
** BL 5802280 DU 27/02/2025 **									
CITROEN C2 1.1 - BC718CF									
COMMENTAIRE R.A. : CITROEN C2 1.1 - BC718CF									
NUMERO DE COMMANDE :									
I:BOUGIE DE PRECHAUFFAGE		NGK4619 E05A05	4,00	4	6,37	45,00	3,50	14,01	
PSA									
E:ELEMENT FILTRE AIR PSA		E147186 C07D05	1,00	4	14,20	44,00	7,95	7,95	
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		21,96							
CHER CLIENT									
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.									
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS									
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.									
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT									
		Total hors taxe €		Montants T.V.A. €		Total T.T.C €			
		PI : 21,96		(4) 20,000				26,35	
		MO : 0,00 21,96		21,96					
		DIV : 0,00		4,39					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document : 5057596
N° Client : 0165285
N° Commande : 5802280
Echéance le : 31/03/2025
27/02/2025 26,35



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.